



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
GUADELOUPE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



Basse-Terre, le 30 novembre 2022

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **COVID-19 / Point de situation en Guadeloupe du 21 novembre au 27 novembre 2022- semaine 47.**

Les données de cette semaine 47, qui intègrent de nouveau l'activité des biologistes, montrent une augmentation significative du nombre de nouveaux cas diagnostiqués (+ 18% par rapport à S46, +55% par rapport à la 1<sup>ère</sup> semaine de novembre).

**Le respect des gestes barrières doit de nouveau devenir la règle dans tous nos agissements. Il faut agir pour éviter une nouvelle vague épidémique locale (port d'un masque homologué recommandé, se laver les mains le plus possible et en particulier lorsque l'on rentre à la maison avec de l'eau ou du gel hydroalcoolique, aérer régulièrement les pièces de vie).**

**La vaccination permet de se protéger et de protéger les autres. Couplé avec les mesures barrières, le vaccin est la seule solution permettant de maîtriser l'impact de l'épidémie de la Covid-19 sur le long terme. Les centres de vaccination et l'offre de vaccination en ville demeurent accessibles à tous.**

**514 nouveaux cas positifs dépistés sur le territoire en S47** contre 437 en S46. **2 988 personnes** se sont fait dépister cette semaine.

**136,4/100 000** habitants est le **taux d'incidence** versus 116/100 000 hab. la semaine dernière, si on considère uniquement les **personnes testées sur le territoire** pour un recours au dépistage en augmentation.

**Augmentation du taux de positivité** pour ce qui concerne les tests réalisés en Guadeloupe (**17,2 %**).

**Le R effectif est de nouveau significativement supérieur à 1 (1,18)** sur les sept jours glissants (du 20 au 26 novembre 2022)

Depuis la S05-2022, le variant Omicron circule de manière exclusive en Guadeloupe. Son sous-lignage BA.5 a été identifié sur la totalité des séquences analysées de la S34-2022 à la S43 -2022 (n=24). Le sous lignage BQ.1 a été identifié pour la première fois en Guadeloupe, sur un prélèvement en S44 et le sous lignage BQ1.1 sur des prélèvements de la S41 à S43.

**1 cluster** déclaré en semaine 47.

### **Situation hospitalière : de nouvelles admissions en réanimation et en hospitalisation pour Covid**

**14 nouvelles admissions pour COVID** en hospitalisation (13 en S46).

## **Deux nouvelles admissions en réanimation / soins critiques en S47.**

Au soir du 29 novembre :

- **20 patients adultes COVID sont hospitalisés en médecine conventionnelle.**
- **35 patients sont hospitalisés en réanimation : 3 se trouvent en soins intensifs** au CHUG pour covid, **32 sont hospitalisés en réa non COVID** (soit 2 au CHBT et 30 au CHUG).
- **17 se trouvent sous oxygène à domicile** (en baisse)

### **Décès :**

Pas de décès enregistré au cours de la semaine 47 dans les établissements de santé de Guadeloupe. Depuis le pic de contamination OMICRON BA2 de février, on comptabilise du 1er mars au 13 novembre 2022, 93 décès COVID en établissements de santé en Guadeloupe.

### **Recommandations :**

- Au vu de l'augmentation significative du nombre de nouvelles contaminations, il est **fortement recommandé de renforcer l'application des gestes barrières** ;
- Il est essentiel que les **personnes les plus fragiles et les plus de 60 ans se vaccinent rapidement** pour éviter les formes graves en se rapprochant de leurs professionnels de santé (médecins, pharmaciens, ...)
- Compte tenu de la grande fragilité des personnes accueillies dans les établissements de santé et médico-sociaux, le Ministre de la Santé et de la Prévention ainsi que l'ARS recommandent fortement aux directeurs d'établissements de **rendre le port du masque obligatoire pour les personnes d'au moins 6 ans** dans la période, sauf situation particulière ;
- Cette obligation de port du masque peut aussi être mise en œuvre **dans les cabinets médicaux, pharmacies d'officine, laboratoires d'analyses de biologie médicale** ;
- En cas de soupçon ou de symptômes, il est demandé de pratiquer un test de dépistage et de s'isoler. Les **tests PCR et antigéniques demeurent gratuits** en Guadeloupe à cet effet.

### **Point sur l'obligation vaccinale :**

L'obligation vaccinale des professionnels de santé reste maintenue, car il s'agit d'un enjeu de santé publique qui va au-delà du pic épidémique que nous avons connu. Cette obligation doit protéger durablement les personnes les plus fragiles prises en charge dans nos établissements de santé et médicosociaux.

Depuis le 30 janvier 2022, la dose de rappel est intégrée dans l'obligation vaccinale applicable aux personnels exerçant dans les secteurs sanitaire et médico-social. Un schéma valide standard comporte par conséquent 2 injections espacées de 3 à 7 semaines suivies d'1 dose de rappel dans le délai de 4 mois suivant la 2<sup>ème</sup> injection.

A noter que le 2<sup>ème</sup> rappel qui est étendu aux professionnels de santé qui le souhaitent, ne rentre pas dans le champ de l'obligation vaccinale.

**Vaccination population générale : 394 585 injections en date du 30/11/2022**

***Taux de couverture vaccinale des personnes de plus de 12 ans en Guadeloupe :***

- 1ère dose : **46,20 %**
- 2ème dose : 44,10 %
- 3ème dose : 26,78 %

**8 560** adolescents de 12 à 17 ans ont reçu la **1<sup>ère</sup> injection** et **8 134** ont reçu la **2<sup>ème</sup> injection** à ce jour en Guadeloupe

**295** premières doses de vaccination et **232** deuxièmes doses ont été enregistrées en Guadeloupe chez les enfants de 5 à 11 ans.

**387** premières doses de Novavax et **216** deuxièmes doses réalisées.

Il est important que les professionnels de santé puissent proposer à leurs patients et usagers de plus de 60 ans, un second rappel à partir de 6 mois après le premier (pour les 60/79 ans) ou à partir de 3 mois (pour les plus de 80 ans et les personnes sévèrement immunodéprimées, quel que soit leur âge).

Le 2<sup>ème</sup> rappel est étendu depuis le 20 juillet 2022 aux adultes de 18 à 60 ans identifiés comme étant à risques de formes graves, aux femmes enceintes dès le 1<sup>er</sup> trimestre de leur grossesse, aux personnes vivant dans l'entourage ou au contact régulier de personnes vulnérables. Ce 2<sup>ème</sup> rappel concerne également depuis le 26 juillet 2022 tous les professionnels de santé qui le souhaitent. Il est administré à partir de 6 mois après le 1<sup>er</sup> rappel en respectant, en cas d'infection survenue après le 1<sup>er</sup> rappel, un délai de 3 mois.

Les deux vaccins adaptés bivalents des laboratoires MODERNA (original/Omicron BA1) et PFIZER (BA4-5) sont disponibles en Guadeloupe. Ce vaccin est autorisé pour des rappels uniquement.

### Informations utiles

#### *Où se faire vacciner ?*

La liste et les plages d'ouverture des centres de vaccination sont disponibles sur le site Internet de l'ARS.

La vaccination par le vaccin NOVAVAX est possible dans les centres de vaccination et chez votre professionnel de santé s'il en a fait la demande.

#### Pour les enfants de 5 à 11 ans

- le CHBT via les numéros 0590 805457 (CHBT) ou 0590 991474 (Riposte) pour une séance le mercredi après-midi ;
- le CHU en téléphonant au 0590 891490 ; la vaccination est possible de 9h à 12h sur le pôle parents-enfants de Palais Royal ;
- Le centre de vaccination de l'URPS qui se trouve au sein de la maison médicale de garde de Chauvel le mercredi de 14h à 17h, sur rendez-vous pris à Riposte au 0590 99 14 74 ;
- Le CH de Marie-Galante, le jour retenu dépend du nombre de RDV pris au 0590 977385 ;

La plateforme TAP/RIPOSTE COVID-19 est toujours à l'écoute au 05 90 99 14 74.

En cas de suspicion de COVID, contactez votre médecin traitant ou l'ADGUPS (tél : 0590 90 13 13) pour avoir un médecin généraliste ou bien le SAMU (faire le 15).

- *Renforçons tous notre vigilance. Respectons les gestes barrières. Ne lâchons rien.*

- *Au moindre symptôme, isolons-nous et faisons nous tester*
- *Si nous sommes personnes contact à risque, faisons-nous tester*
- *La seule protection connue à ce jour contre le COVID est la VACCINATION.*